



Tri du verre

Dans le Récup'verre : que du verre en vrac... Pas de sac !

Merci de déposer
ces emballages en verre
dans le conteneur prévu à cet effet

Le verre se recycle à l'infini.
Une bouteille en verre peut mettre jusqu'à
4000 ans pour se dégrader, une fois jetée
dans la nature.

Viéds de leur contenu,
ils sont à déposer
dans les conteneurs
sans bouchon,
ni capsule,
ni couvercle.

NON RECYCLÉ
ATTENTION AUX FAUS AMIS !
+ Pas de vaisselle « en verre »
+ Pas de vitres cassées, écrans de télévision
+ Pas d'ampoules

**TERRES
L'AURAGAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

POUR L'ENVIRONNEMENT
AGIR, C'EST TRIER

Un doute, une question ? www.terres-du-lauragais.fr ou appelez le 05 61 81 93 94